

AUGUSTE BESSE

*Membre du Conseil Supérieur du Travail  
Président  
de l'Union Fraternelle  
des Employés de Commerce et d'Industrie  
de Lyon*

**CONTRE l'Allemagne**   
**POUR l'Avenir Economique**  
 **de la France**

  
MARS 1915

PRIX : 0 fr. 60

LYON  
IMPRIMERIE P. DECLERIS  
16, Place Bellecour, 16

1915

Voulez-vous être documenté sur

**l'Allemagne ?**

*Reclamez le volume illustré (2<sup>e</sup> édition)*

PAR AUG. BESSE

1 FORT VOLUME 5 fr.

Rue Jussieu, 5 (Siège Union Fraternelle des Employés)

## RENSEIGNEMENT UTILE

L'Office National du Commerce extérieur de la France

Rue Feydeau — PARIS

(CRÉÉ PAR LA LOI DU 4 MARS 1898)

*« a pour mission de fournir aux Industriels et Commerçants français, les renseignements commerciaux de toute nature pouvant concourir au développement du commerce extérieur et à l'extension de ses débouchés dans les pays étrangers, les colonies françaises et les pays de protectorat. »*

*Cette institution, fait paraître le « Moniteur officiel du Commerce », édite un grand nombre de monographies intéressantes : rapports de Consuls, de Chambres de Commerce, etc., etc.*

*Actuellement, « l'Office National du Commerce extérieur » publie le résultat d'une enquête du plus grand intérêt sur les moyens de remplacer les produits allemands par des produits français.*

*Tout commerçant, tout industriel, tout exportateur, doit lire ces documents dans les **Dossiers Commerciaux**, les faire connaître et les méditer.*

AUGUSTE BESSE

*Membre du Conseil Supérieur du Travail*

*Président*

*de l'Union Fraternelle*

*des Employés de Commerce et d'Industrie*

*de Lyon*

**CONTRE l'Allemagne** 

**POUR l'Avenir Economique**

 **de la France**

—◆—  
**PRÉFACE**

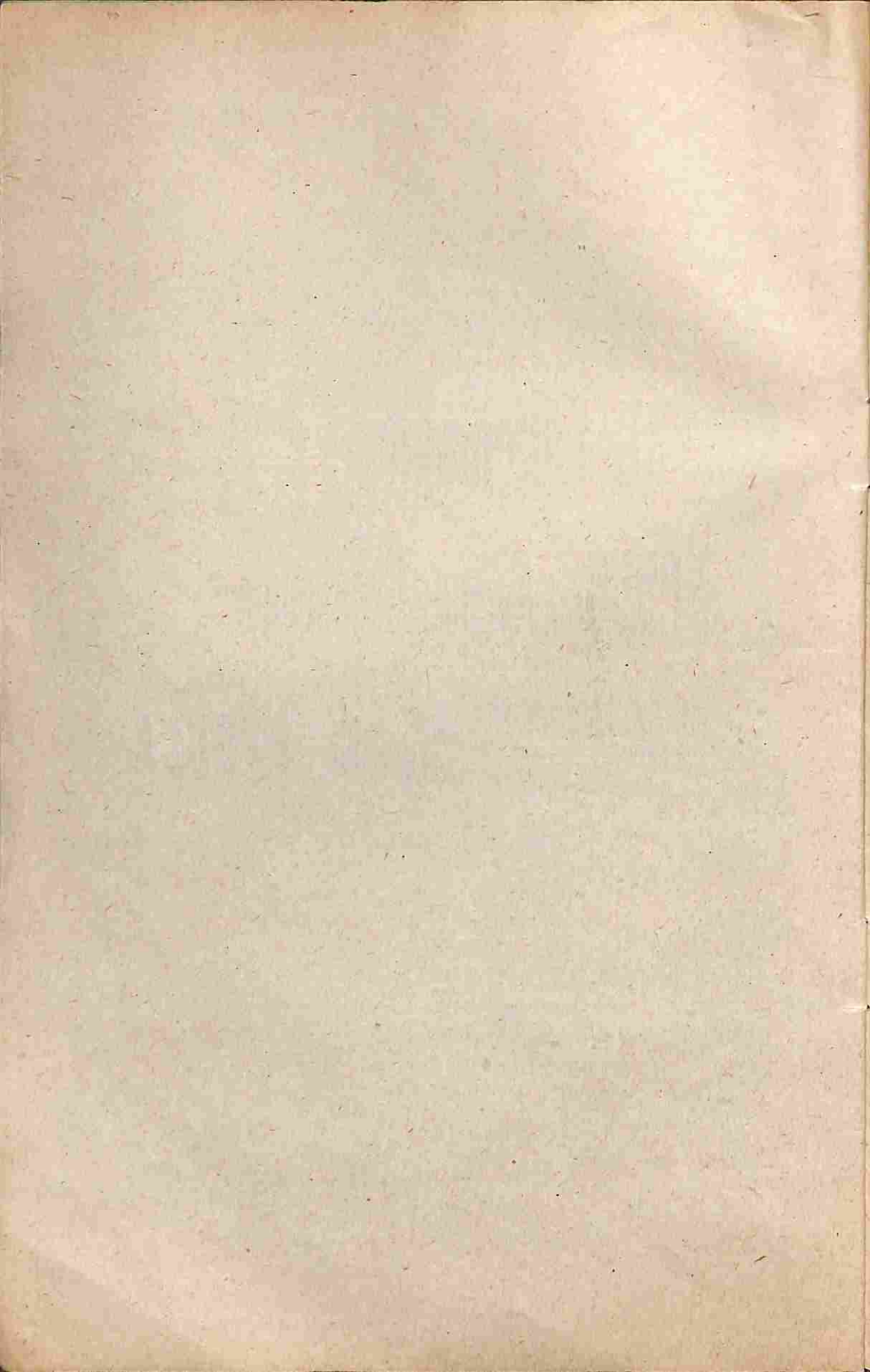
PAR

**M. S. PLISSONNIER**

Député de l'Isère

Ingénieur-constructeur, à Lyon







# PRÉFACE

MON CHER MONSIEUR BESSE,

J'ai lu et relu, le très instructif et très intéressant opuscule que vous venez de rédiger si bien à propos, en faveur de *l'avenir économique de la France de demain*.

Il est tout d'actualité.

En quelques pages magistrales, marquées par le savoir, le bon sens et des connaissances générales essentiellement pratiques, vous avez su indiquer au gouvernement, aux pouvoirs publics, aux industriels, aux commerçants, le vaste programme économique à remplir, *si la France veut conserver son rang dans le Monde*.

Où, après cette lutte gigantesque, sans précédent dans l'histoire, que notre pays supporte si vaillamment; la tâche à accomplir demandera de nouveaux efforts. La mêlée des armes sera terminée, la bataille économique s'engagera plus active, plus âpre que jamais.

Après les ruines immenses, incalculables, de nos départements frontières les plus riches, au point de vue industriel et commercial, après la paralysie de notre commerce extérieur, *l'union de tous les Français sera encore nécessaire*.

Après les épreuves traversées par notre agriculture, si diminuée par le manque de main-d'œuvre (il ne reste plus en effet, pour travailler la terre, dans nos campagnes, que des vieillards, des femmes, des enfants), après ces épreuves on peut calculer une perte de production d'au moins un tiers. *Il faudra réagir vite et bien*.

Devant ces douloureuses constatations des mesures s'imposent à notre étude et à leurs réalisations effectives *vous les résumer avec précision*.

Il y a urgence à envisager un remaniement général de notre administration, de ses mœurs et de ses pratiques.

\*  
\* \*

La réorganisation de nos rouages administratifs, doit être hardie, vigoureuse, énergique. Elle doit se baser sur de nouvelles méthodes, plus conformes à notre temps, elle doit délaisser les anciens usages véritablement désuets. Il faudra imposer la responsabilité à tous les fonctionnaires du haut en bas de l'échelle, que ce soit dans l'ordre administratif que ce soit dans l'ordre militaire.

Un enseignement professionnel industriel, commercial, agricole, doit être à la base de notre action rénovatrice. Cet enseignement doit être donné par spécialisation, appropriée au progrès actuel de la Science.

Par dessus tout, j'estime avec vous, que le groupement, l'union des industriels, des commerçants, des agriculteurs, des ouvriers; que l'union absolument indispensable du capital et du travail, nous permettront de nous relever des désastres que nous aura causé cette guerre maudite.

Aussi, j'espère, pour le plus grand bien du pays, que les admirables pages de votre étude, seront lues, propagées et comprises en haut lieu et dans le Monde du Travail. Vous aurez rendu ainsi un service signalé à *l'avenir commercial de notre beau pays*.

Avec impatience, avec vous, j'attends le jour, assuré, du triomphe du droit et de la liberté des Peuples, prélude de *la renaissance économique de notre chère France*.

Votre bien cordialement dévoué,

S. PLISSONNIER,

Député de l'Isère,

Ingénieur-constructeur, à Lyon.

## Au Lecteur,

En publiant les observations qu'on va lire, nous croyons remplir un patriotique devoir.

Dans les critiques, dans les exemples, dans les réflexions comme dans les conclusions, le lecteur trouvera, peut-être, quelque aliment capable d'orienter sa volonté vers l'avenir économique de notre pays.

Pendant que nos valeureux combattants sont à la frontière, luttant pour le droit, la justice et la civilisation, ceux qui restent doivent préparer les voies à leur bonheur, à leur tranquillité.

Le Travail seul peut amener ce résultat.

Sachons regarder l'avenir avec confiance, mais sachons aussi le préparer avec méthode, dévouement et activité.

A l'ombre de notre Drapeau, aidés par nos institutions républicaines, forts de l'estime, de l'union, de la solidarité de tous les Français, nous verrons notre France plus belle et encore plus aimée.

Tel doit être l'idéal de tous, tel est le nôtre.

Notre but sera atteint si nous avons pu faire méditer et discuter sur les principaux problèmes que nous posons.

AUG. BESSE.

*Mars 1915*



# INTRODUCTION

---

## I

C'est donc vrai ! Le crime horrible contre l'humanité s'est accompli à l'heure jugée propice par le « Kaiser et ses complices ».

La guerre voulue, préparée depuis 44 ans, a été déclarée. Ceux qui, en 1870, nous ont arraché par la force l'Alsace et la Lorraine, étaient impatients de commettre de nouveaux méfaits, de nouvelles atrocités.

Mais le succès manquera : Allemagne, Autriche, Turquie, devront demander grâce aux Alliés de la Justice et du Droit.

Deux principes de civilisation sont aujourd'hui face à face ; — la force prime le droit — le Droit prime la Force.

La première de ces maximes, celle de Bismarck, est la loi du plus fort, se maintenant et arrivant au but par tous les moyens, tous les crimes, tous les reniements de paroles, toutes les violations de signatures.

La seconde : celle du monde civilisé, a aujourd'hui la faveur de s'appuyer, elle aussi, sur la force, prenant sa base dans le Droit, la Vérité, la Justice.

France, Angleterre, Russie, Italie, Belgique, Serbie, et d'autres qui vaincront certainement, sont unies pour remettre à chaque peuple, leurs frontières naturelles.

L'histoire que l'on devrait souvent méditer : nous apprend que la nature a eu souci de voir vivre les peuples en paix, dans le travail ; elle a tracé à chacun, ses possessions et ses intérêts.

Le voyageur, quelque peu observateur, en excursionnant, se rend parfaitement compte, qu'à l'autre versant de la montagne formant frontière, les mœurs, les goûts, les qualités sont différents de ceux du côté opposé.

Ce sont deux pays, séparés seulement par une excursion de quelques heures en montagne, et cependant déjà la différence est très marquée.

\*  
\*\*

De tous temps le monde a été ensanglanté par l'ambition et l'envie des peuples à prendre réciproquement le bien du voisin, de profiter de ses efforts intelligents et productifs.

Cependant, peu à peu, grâce aux progrès de la civilisation on pouvait espérer ne plus connaître que les batailles économiques, faites de travail, d'intelligence, d'activité, et de probité.

Ceux qui pensaient ainsi, esprits cultivés, cœurs généreux, comptaient sans l'Allemagne, l'Autriche et leurs vassaux les Turcs.

Par la volonté orgueilleuse du « Kaiser », du sinistre François-Joseph, l'Europe, mieux même, le Monde entier ~~sont~~ <sup>est</sup> en feu, le deuil est entré pour jamais dans les familles.

La mémoire de ces « Huns modernes », sera mise au pilori de l'histoire, leur nom placé sur la même ligne de mépris que les plus féroces sanguinaires de l'antiquité.

La justice immanente, dont parlait Gambetta au lendemain de nos désastres de 1870, est arrivée.

Bientôt, la horde teutonne sera définitivement vaincue. L'heure est sonnée de la justice et des nécessaires retours à la vie normale de chaque peuple.

Pour que cette nouvelle étape du monde civilisé soit digne des efforts faits pour abattre « La Kultur Germanique », il faut rechercher dans le récent passé la raison du « grossissement » formidable de l'Allemagne; que nous étudions nos travers et nos fautes.

Qu'à une situation nouvelle, nous adoptions de nouvelles habitudes, une organisation méthodique d'action et de défense.

Pour tout dire, il faut que nous préparions un idéal de joie, de bonheur, de paix, pour les nôtres, en basant cet idéal sur la seule loi du travail.

\*  
\* \* \*

Dans ces notes, nous laissons toutes considérations politiques pouvant leur donner un caractère de polémique. Nous nous bornons à traiter des moyens pratiques de reprendre notre rang dans le commerce du monde.

Si la politique a ses nécessités pour l'administration du pays, le peuple, lui, vit d'industrie, de commerce. Il jouit de l'aisance par le développement de canaux, de chemins de fer et, suivant la forme et les garanties de traités de commerce, adoptant la protection ou le libre échange, ou combinant l'un et l'autre régime, dans l'intérêt du pays.

Le développement économique est donc, pour le peuple, ce qui l'intéresse dans sa vie régulière normale, sans proclamer cependant qu'il doit être indifférent aux affaires politiques. Bien au contraire.

Pendant que nos fils, nos frères, nos amis jettent définitivement l'ennemi au dehors des frontières, voyons donc ensemble, la préparation à faire dans le domaine économique.

L'armée vaincra, il faut ensuite gagner sur l'ennemi la bataille économique, et celle-là, lui sera plus sensible que l'autre.

En effet, on réorganise rapidement une force armée, mais on ne peut assurer la vie économique et la prospérité, quand le peuple souffre de luttes intestines, produites par le manque de ressources, *c'est ce qui attend l'Allemagne et l'Autriche*. Les usines sont vastes, l'outillage ne peut servir qu'à une production intensive, par grandes séries; le tout deviendra inutile quand les commissions de l'étranger feront défaut.

La discipline allemande passive, jusqu'à l'abandon de toute initiative individuelle, amènera par une autre direction, une mentalité plus conforme aux idées émancipatrices des peuples.

Un autre facteur manquera au relèvement de l'Allemagne, c'est la libre entrée de ses voyageurs dans les plus importantes places commerciales. Ils seront chassés en punition de l'odieux de la conduite de leurs armées dans cette guerre 1914-1915.

L'horreur que les Allemands ont inspiré au monde civilisé m'est hélas, que trop justifiée.

Mais veillons!

Organisons nos batteries industrielles et commerciales, sachons bénéficier de la sympathie du Monde et faire de tous nos amis, des clients et des propagateurs de notre production, de notre loyauté, de nos mœurs, de notre civilisation.



II

LA MISE EN ACTION DE L'INDUSTRIE ALLEMANDE

*Débuts de l'industrie allemande.* — Au lendemain de nos désastres et de ses victoires de 1870-1871, l'Allemagne organisa de toutes pièces l'industrie et le commerce.

L'industrie, eut pour premiers guides les ouvriers, ayant travaillé, avant la guerre, dans les usines françaises. Pendant l'envahissement de la France, ils avaient conduit les groupes d'envahisseurs; après la guerre ils devinrent dans leur pays les artisans de l'organisation industrielle.

Nous avons trop tôt oublié les procédés de ceux qui avaient été nos hôtes. Espérons que nous ne commettrons plus pareille faute !

*Introduction des marchandises allemandes sur le marché.* — Les produits industriels allemands ne furent pas directement introduits sur le marché, ils le furent, surtout, par les soins de représentants et de *maisons étrangères*, n'avouant pas le lieu d'origine des produits. La marque n'étant pas obligatoire dans les marchandises importées de l'étranger en France, l'introduction était facile.

*Les tarifs et les primes gouvernementales.* — Les prix furent établis pour concurrencer les produits rivaux, on vendait même à prix de revient, — le gouvernement payant de grosses primes d'exportation, — primes progressives suivant l'importance des marchandises exportées.

Autre point important : quand les matières premières nécessaires à la fabrication d'un article entraient en Allemagne, l'industriel à qui elles étaient destinées payait un droit de douanes, mais aussitôt qu'elles en sortaient fabriquées, ce droit lui était « remboursé ».

*L'article II du traité de Francfort et ses conséquences.* — Pour la France, en particulier, l'Allemagne ruinait notre commerce et notre industrie par la clause du droit au tarif de la nation la plus favorisée (Art. II du Traité de Francfort). Elle introduisait chez nous, au prix payé par nos amis, les produits de son industrie. La France, elle, se voyait dans l'obligation de ne pouvoir exporter, par suite de droits prohibitifs.

Citons, comme exemple, les habillements confectionnés, la lingerie, etc.

*L'industrie allemande en France!!!* — Ce n'est pas tout, les matières premières, ne payant qu'un très faible droit d'entrée, des usines furent créées en France, le plus souvent, on s'y occupait simplement d'assemblages de pièces fabriquées dans les usines allemandes et l'on tournait ainsi la loi sur les douanes. La suprématie des jouets de fer, les pièces mécaniques, le monopole des colorants, ne sont dus qu'à ce moyen.

Hélas ! ces usines ont servi à d'autres usages qu'à la fabrication allemande ! Les directeurs, contre-mâtres, employés et ouvriers, en s'introduisant dans nos places de défense militaire, en entrant en relations commerciales avec les particuliers et les administrateurs ne négligeaient pas l'espionnage.

\*  
\* \*

*Ce qu'on croyait voir.* — Les encouragements, la poussée gouvernementale vers l'industrie, vers le commerce, fut, avec la préparation à la guerre, la grande préoccupation de l'Allemagne. Seulement, si l'on constatait la lutte économique, qui nous était faite, on n'apercevait moins la préparation

militaire tenue secrète. C'est ce qu'on ne voyait pas, qui est le crime dont nous souffrons aujourd'hui, et qui demain sera la ruine de l'Allemagne.

*Prépondérance économique allemande. — Ses méthodes.* — Pour obtenir la prépondérance économique du monde, une action méthodique fut menée, sans arrêt.

On peut en résumer les phases ainsi :

- 1° Emigration formidable à l'étranger ;
- 2° Association de tous les nationaux émigrés (à cinq les Allemands formaient un club dans une ville) ;
- 3° Enseignement technique à tous les degrés, obligatoire jusqu'à 18 ans, pour les jeunes filles comme pour les garçons ;
- 4° Apprentissage commercial ;
- 5° Envoi de volontaires employés gratuitement dans les maisons étrangères mais appointés par le patron allemand.

*Rôle des boursiers commerciaux : représentants et voyageurs.* — Le boursier volontaire a joué un rôle prépondérant dans la prospérité allemande, au bout d'un an ou deux, il revenait à la firme, ayant recueilli de précieux renseignements, souvent très intimes, sur la fabrication, les modèles, sur les clients (bons, mauvais, douteux), sur les prix vendus à chacun.

L'ancien volontaire ayant fait ses preuves était élevé au grade de voyageur, plus tard, de représentant à l'étranger.

*L'instruction professionnelle des employés et ses conséquences.* — L'instruction professionnelle de ces jeunes gens, leur permettant le croquis, le dessin, même le coloris, l'industriel avait journalièrement les renseignements nécessaires à la transformation de son industrie et à la mise au point de sa production au gré de la clientèle.

\*  
\* \* \*

*Procédés d'introduction des produits allemands.* — Pour introduire les produits allemands les plus petites commandes étaient prises, les plus longs crédits consentis, toutes les copies d'articles présentés, acceptés et livrés, le principe étant d'entrer dans les places commerciales par tous les moyens, par le plus grand nombre de maisons possible, en un mot, se créer « des références ».

*Publicité!* — Une publicité minutieuse fut lancée dans le monde entier, elle fut soutenue par les émigrés allemands.

Des catalogues collectifs furent luxueusement édités par les grands centres ayant des associations d'industriels, on peut citer en exemple Plauen, en Saxe, pour la broderie à la machine, déplaçant le centre de la broderie de Gall, et forçant la France à abandonner les genres moyens, pour se maintenir dans le seul article de luxe.

La spécialisation dans les produits d'exportation et d'importation d'outre-mer fut organisée avec soin et concentrée, pour la plus grande part, à Hambourg. Des expositions flottantes furent ouvertes par des croisières longues et coûteuses, la Foire de Leipzig réorganisée.

*La solidarité des industriels et commerçants.* — Comme complément, la solidarité des industriels, des commerçants, des exportateurs, représentants, fut poussée à ses plus infimes détails. Le gouvernement subventionnait largement les groupements formés par eux.

Dans cet ordre de solidarité la création la plus formidable fut certainement « l'Association centrale des Industriels allemands ».



*Aux Etats-Unis, etc.* — Le même effort est fait aux Etats-Unis, où les Allemands se comptent par millions. En Hollande, absorbée par l'espionnage et dans les Balkans dominés par la crainte que leur a inspiré le sort de la Belgique.

\*  
\*  
\*

*Les pratiques allemandes après la guerre.* — Nos ennemis définitivement vaincus redoubleront d'effort après la guerre, pour reprendre leur prépondérance économique; ils se serviront des mêmes procédés qui leur avaient si bien réussi, ils feront passer leurs produits par les voies des pays neutres.

On voit toute l'urgence de prendre immédiatement des mesures préventives pour l'avenir. C'est le but que nous poursuivons. Mais, nous voulons, avant, appuyer sur nos fautes du passé. Nous n'entendons pas cependant dénigrer systématiquement nos industriels et commerçants, dont la valeur technique est universellement appréciée.

Nous ne prétendons pas même que nous, pays de 40.000.000 d'habitants, puissions produire un chiffre brut aussi élevé que l'Allemagne qui en a 70.000.000.

Nous estimons même que par suite de la pénurie de main-d'œuvre, par les barrières mises à l'exportation française depuis 1870, nous devons honorer grandement ceux qui ont maintenu le drapeau de notre renommée.

Leur mérite est grand d'avoir maintenu les jalons d'une future prospérité.

### III

#### L'EXPORTATION FRANÇAISE. QUELQUES DÉTAILS

*Nos fautes.* — La prospérité allemande a été, pour une partie, constituée par les peuples vivant depuis des siècles sur leur bonne renommée commerciale et industrielle.

*Les stocks.* — En France, nous avons négligé la constitution de stocks, rendant les livraisons plus rapides. Au lieu de servir la clientèle dans ses goûts, nous avons voulu imposer nos dimensions de tissus, nos nuances, nos modèles, nos habitudes, nos mœurs commerciales.

*Rapports avec les représentants.* — Nous n'avons pas soutenu nos représentants à l'étranger par de fréquentes visites, nous avons très peu voyagé; bref, nous n'avons pas fait les sacrifices nécessaires au maintien de

---

les aspects d'une entreprise suisse, le négociant français, avant de s'engager par contrat, demandâ aux directeurs de l'établissement de lui donner l'assurance formelle que leur maison ne comportait ni direction ni association allemandes.

A sa question, M. G. B... reçut, par retour du courrier, la réponse suivante, que nous citons sans y rien changer :

« Nous devons vous dire à votre apaisement que notre établissement n'occupe que des Suisses, mais « quoique cela soit le cas et s'il n'y a pas des étrangers comme employés, notre établissement est « absolument neutrale. Nous vous disons à votre gouverne que cela n'est pas du tout notre goût de « confondre la politique avec les intérêts commerciaux et nous aimons de rester toujours en relations « avec nos amis d'affaires, quelconque soient leurs opinions politiques. »

Sous cette déclaration ambiguë et qui ne répondait pas du tout à la question posée, le négociant parisien flaira quelque mensonge boche. Pour en avoir l'assurance, il écrivit à notre consul qui le renseigna définitivement par la note suivante :

« Le président et le directeur de la société anonyme en question sont Allemands. »

Nous sommes heureux de signaler ce nouvel exemple de fourberie teutonne, car il dénote que toutes les pirateries sont familières à nos ennemis.

Négociants et commerçants français, méfiez-vous.



notre prépondérance, où nous la possédions, et lutté pour l'obtenir où elle nous manquait. Il ne faut pas accuser les organismes officiels de renseignements d'avoir omis d'appeler l'attention sur l'importante question des visites de la clientèle.

*Le « Moniteur officiel ».* — Pas un numéro du *Moniteur officiel* de l'office du commerce extérieur qui n'insiste avec force sur ce point. Pas un rapport de consuls qui ne déplore l'absence de voyageurs français.

*Représentants étrangers!! Conséquences.* — Nos cartes de représentants de marchandises en dépôt à l'étranger ont-elles été remises à des Français? Non. Ce sont des étrangers qui nous ont représentés. Peu à peu, transformant leur situation de représentants en celle de commissionnaires, ils ont acheté pour leur compte. Ayant en mains la clientèle, celle-ci n'a plus eu aucun rapport avec le producteur français. Le vendeur a substitué l'article allemand à l'article français. Introduits commercialement avec des marchandises françaises, les commissionnaires ont vendu ensuite... des marchandises allemandes.

*Nos catalogues.* — Pas de publicité. Mais quand quelquefois se décidait un catalogue pour l'étranger, était-il dans la langue du pays? Non, il était en français.

*Nos consuls.* — Enfin nos industriels et commerçants ont-ils bien eu les consuls qu'ils méritent? N'y a-t-il pas là une redoutable différence entre le corps consulaire français et le corps consulaire allemand?

*Manque de solidarité.* — Tout ce qui précède a constitué le succès allemand. Mais hâtons-nous d'ajouter que ce qu'il y avait de plus grave encore, c'était le manque d'union entre les industriels et commerçants.

Les grands syndicats, dont la mission est de défendre les intérêts corporatifs, n'ont pas assez élargi le sens de la loi; la défense s'est peut-être un peu trop exercée contre l'organisation ouvrière au lieu d'organiser la lutte contre la concurrence étrangère.

*Appel à l'union des producteurs : patrons et ouvriers.* — Dans cet ordre d'idée, ouvriers et patrons auront intérêt à une transformation complète de leurs rapports, notamment à l'organisation de commissions mixtes pour étendre et amener progressivement les améliorations corporatives, éviter les grèves et, par la discussion, détruire de néfastes influences préjudiciables aux intérêts des ouvriers comme des patrons.

Chaque côté possède ses mauvais bergers.

Bref, il faudra créer la vie normale entre patrons et ouvriers. Les luttes entre ces deux éléments ne devraient pas exister, elles ont une fausse base, les deux partis étant eux-mêmes solidaires de la prospérité de l'entreprise.

Les syndicats patronaux peuvent donc jouer un rôle social et économique utile. Ils peuvent amener la joie dans le foyer du travailleur et préparer la pénétration des produits français en s'inspirant des méthodes et des résultats acquis par leurs concurrents.

## SITUATION ÉCONOMIQUE APRÈS LA GUERRE

La guerre terminée, les arrangements commerciaux et douaniers annexes signés, la France se trouvera en face de l'Allemagne avec de nouvelles armes économiques. Elle aura en plus l'autorité que donne la victoire. Enfin la barrière de l'article 11 du Traité de Francfort sera remplacée en notre faveur.

*Nos échanges en Allemagne avant la guerre.* — Avant la guerre actuelle, peu à peu, la pénétration des échanges s'était faite; pendant les trois dernières années les transactions entre les deux pays ont donné les chiffres suivants :

	Importations de l'Allemagne	Exportations de France en Allemagne	Total
1911	979 millions 7	794 millions 6	1774.3
1912	999 » 2	821 » 7	1820.9
1913	1074 » 2	860 » 5	1943.7

Ces chiffres, il faudra les remplacer, nous ne pouvons nous passer d'échange, de là l'exportation et l'importation.

*Les produits pour la guerre dans les exportations et les importations.* — Les statistiques nous montrent que les articles servant à la préparation de la guerre avaient une importance considérable par rapport au chiffre global. Nous trouvons, par exemple : exportations en Allemagne, 50 à 70 millions de laine; importations d'Allemagne, 59 à 70 millions de produits chimiques, dont une grande part porte sur le rouge d'*alizarine*, servant à la teinture des pantalons de nos soldats.

*La métallurgie et les autorités franco-allemandes.* — Ce n'est pas tout, le groupe métallurgiste français était entré en véritable fusion d'intérêt avec le groupe métallurgiste allemand, les uns pour s'assurer un supplément de charbon, les autres pour augmenter leur quantité de minerai de fer.

CONCLUSIONS

*Les primes allemandes.* — Les primes progressives à l'exportation, payées par le gouvernement allemand, facilitaient à nos ennemis la suprématie du marché mondial.

*La natalité allemande.* — L'énorme natalité a fait essaimer dans le monde un grand nombre de nationaux allemands au détriment de nos efforts et de notre influence. La peur de la force allemande faisait passer sur beaucoup de faits préjudiciables à nos intérêts et à nos droits. Il en était de même chez nos amis comme chez les neutres.

La situation devra changer. Avant la fin de la guerre, l'organisation défensive économique devrait être complète.

*Enquête française à lire, à mettre à profit.* — Depuis septembre 1914 se poursuit à l'Office extérieur du Commerce une enquête intéressante; elle consiste à indiquer pour chaque pays les produits allemands et autrichiens, qu'il nous faut remplacer par des marchandises françaises.

Ces dossiers commerciaux ont une très vivante importance de documentation, ils peuvent rendre aux industriels et commerçants les plus grands services. La plupart des numéros contiennent des conseils de consuls, de chambres de commerce, etc...

C'est là un premier jalon pour la réorganisation de nos exportations.



Il n'est pas sans intérêt de donner ces indications, elles démontrent la pénétration, réciproque, qui s'était opérée dans le monde industriel des deux pays.

\*  
\*  
\*

*Nos échanges après la guerre. Enquête à faire.* — La situation, après la guerre, devra donc être examinée de très près, d'une part, pour remplacer les exportations des produits de notre industrie; d'autre part, rechercher les livraisons de matières premières qui pourront nous manquer.

C'est là le problème que peut poser une enquête officielle menée avec précision.

Les sources de matières premières devront être mises à jour pour faciliter la moyenne industrie, n'ayant pas toujours les moyens d'être renseignée.

À l'appui de cette observation, ajoutons que les industriels, comme les commerçants de moyenne importance, auront à se grouper en vue de faciliter leurs achats de matières premières.

Seuls jusqu'à ce jour les établissements à gros capitaux ont compris l'importance du groupement dans la défense de leurs intérêts soit pour la vente, soit pour l'achat.

*Importance des renseignements de l'Office national du Commerce extérieur.*  
— Il nous semblerait donc possible que notre Office national du Commerce extérieur veuille bien faire dresser un répertoire des sources françaises et étrangères où peuvent être achetées les matières premières.

Cette enquête serait le corollaire de celle en cours actuellement indiquant les produits vendus dans chaque pays par les Austro-Allemands.

*Attention à prendre sur les documents.* — Mais encore, pour produire tout le bien que l'on peut attendre du répertoire, il faut que les intéressés s'inspirent des conseils, des renseignements qui leur seront fournis. C'est trop souvent que rapports, statistiques, avis judicieux, conseils s'entassent sans avoir la faveur d'être lus par les bénéficiaires.

*Les usines détruites.* — Un autre facteur manquera à notre production : ce d'idée, ouvriers et patrons des Allemands dans le Nord, les Vosges, les de leurs rapports, notamment à l'organisation de commissions mixtes pour étendre et amener progressivement les améliorations corporatives, éviter les grèves et, par la discussion, détruire de néfastes influences préjudiciables aux intérêts des ouvriers comme des patrons.

Chaque côté possède ses mauvais bergers.

Bref, il faudra créer la vie normale entre patrons et ouvriers. Les luttes entre ces deux éléments ne devraient pas exister, elles ont une fausse base, les deux partis étant eux-mêmes solidaires de la prospérité de l'entreprise.

Les syndicats patronaux peuvent donc jouer un rôle social et économique utile. Ils peuvent amener la joie dans le foyer du travailleur et préparer la pénétration des produits français en s'inspirant des méthodes et des résultats acquis par leurs concurrents.



demandes faites par la consommation nationale et par nos anciens et nouveaux clients de l'étranger.

\*  
\*  
\*

*Vaincre d'abord!* — Il est certain que tant que dureront les hostilités, il est difficile de se livrer à des études précises. La désorganisation industrielle et commerciale est partout : patrons, directeurs, ingénieurs, contremaîtres, chefs comptables, voyageurs, employés, ouvriers, tous sont au front, peu sont restés pour tenir ouverts usines ou magasins.

*Devoirs de ceux qui restent.* — Il est cependant urgent que ceux qui sont au gouvernail actuel s'inquiètent de ce qui adviendra à la fin de la guerre, prévoient des mesures à prendre pour faire face aux demandes futures de la clientèle nationale et internationale, indiquent la solution de la reprise du marché sur l'Allemagne.

Si nous savons mettre au service de notre organisme économique la ténacité, la discipline, la patience, la volonté que nous savons mettre au service des opérations militaires, nous vaincrons.

Nous remettrons notre pays à son rang, nous contribuerons à l'organisation du bonheur dans la famille française. Nous ferons de notre France une France nouvelle, régénérée par les luttes, par le travail et la liberté. *Le marché mondial sera reconquis par nous.*

## V

### QUELQUES OBSERVATIONS PARTICULIÈRES

*Nouvelle vie industrielle et commerciale.* — La vie industrielle et commerciale en France est à reprendre. Une organisation nouvelle doit sortir de la guerre pour replacer notre pays à son rang économique.

*Entraves du passé.* — Depuis quarante ans, les efforts du producteur, de l'exportateur ont été entravés par la mainmise allemande, par des tarifs spéciaux et par la déloyauté des procédés de nos ennemis.

Nos industriels et commerçants se sont trouvés en face d'une concurrence contre laquelle ils ne pouvaient lutter.

*Les primes allemandes.* — Les primes progressives à l'exportation, payées par le gouvernement allemand, facilitaient à nos ennemis la suprématie du marché mondial.

*La natalité allemande.* — L'énorme natalité a fait essaimer dans le monde un grand nombre de nationaux allemands au détriment de nos efforts et de notre influence. La peur de la force allemande faisait passer sur beaucoup de faits préjudiciables à nos intérêts et à nos droits. Il en était de même chez nos amis comme chez les neutres.

La situation devra changer. Avant la fin de la guerre, l'organisation défensive économique devrait être complète.

*Enquête française à l'ère, à mettre à profit.* — Depuis septembre 1914 se poursuit à l'Office extérieur du Commerce une enquête intéressante; elle consiste à indiquer pour chaque pays les produits allemands et autrichiens, qu'il nous faut remplacer par des marchandises françaises.

Ces dossiers commerciaux ont une très vivante importance de documentation, ils peuvent rendre aux industriels et commerçants les plus grands services. La plupart des numéros contiennent des conseils de consuls, de chambres de commerce, etc...

C'est là un premier jalon pour la réorganisation de nos exportations.

*Notre futur traité de paix. Garanties à obtenir.* — Mais il faut concevoir que nous avons besoin de matières premières, qu'il faut que nous les obtenions à bon compte, qu'elles *soient achetées chez nos amis*.

La rupture du traité de Francfort nous rend les mains libres; nous traiterons en vainqueurs, non en vaincus, nous ne sommes plus devant l'Europe hostile ou neutre comme en 1870. Nous avons des alliés, nous avons des amis. Notre diplomatie aura donc à se préoccuper, dans le traité et ses annexes, de favoriser à nos amis, avec réciprocité, l'entrée de matières premières et de refuser cette faveur à nos ennemis.

Par ses ruses de guerre économique, l'Allemand est dangereux, toutes les mesures doivent être prises pour le dépister dans ses moyens d'action.

*Garantie de la marque d'origine.* — La garantie de la marque d'origine devra être envisagée de très près, elle devra être imposée; il serait même urgent que tout exportateur soit tenu de déposer au consulat français ses marques, les modèles ou types de marchandises. L'examen en douanes, comparativement avec les marques et types déposés, permettrait de relever les fraudes de substitution d'origine.

Des soins minutieux, des garanties effectives doivent être pris sur ce point important.

Il faut éviter aux Allemands de se servir comme intermédiaires — en nom — des neutres dans les pays où ils ont un grand nombre de leurs nationaux : Suisse, Espagne, Hollande, Etats-Unis, etc., etc.

*Importance de la marque d'origine.* — Cette question des marques d'origine et de fabrication a une importance exceptionnellement grave, suivant qu'elle sera résolue ou négligée; elle peut avoir des conséquences heureuses ou malheureuses incalculables.

*Chambres de commerce et syndicats de commerçants et industriels dans la reprise du marché.* — La reprise du marché nécessitera sacrifice et activité. Les chambres de commerce françaises à l'étranger, par leurs travaux et leurs conseils, leurs correspondances, leur documentation précise peuvent avoir un rôle des plus utiles. Les syndicats patronaux ont avec elles dans cette reprise une influence prépondérante, leur rôle expansif de propagande au dehors sera d'autant plus précieux qu'il peut s'exercer par groupes divers de spécialistes.

*Les visites aux clients.* — Avec une faible cotisation spéciale, des tournées de visites devraient être faites au nom de chaque syndicat, des groupements de correspondants créés dans tous les centres commerciaux de l'étranger.

*Comptoirs de représentation.* — Les syndicats peuvent encore créer des comptoirs de représentation ou de dépôts de leurs articles, faciliter les transactions en renseignant rapidement sur les demandes, constituer de petits stocks pour effectuer par retour les livraisons de réassortiments.

*Propagande et solidarité.* — Enfin les syndicats peuvent faire une active propagande collective : affiches et catalogues. Il faut que le mot « *produit français* » soit partout, en partout, pour être demandé partout.

*Nous insistons sur la solidarité des industriels et commerçants exportateurs et importateurs. Rien ne peut se modifier sans elle.*



## LES CONSULATS. IDÉES DE RÉORGANISATION

*Les consuls allemands et leur influence.* — Rappelons une vérité bien démontrée : le consul allemand a été l'artisan de la prospérité économique allemande.

*Leur rôle.* — Choisis avec soin, ces fonctionnaires ne croyaient pas déchoir en s'occupant de renseigner leurs compatriotes sur toutes choses utiles à leur commerce.

Un litige se présentait-il, immédiatement l'exportateur allemand écrivait au consul, qui rangeait l'affaire au mieux de ses intérêts.

*Le consul français.* — En est-il de même en France ? Quelquefois ! L'heure n'est pas aux critiques, elle est à l'union de tous les cœurs, de toutes les énergies.

*Réforme d'organisation.* — Quel doit être le rôle du consul ? Il nous paraît urgent d'orienter ses principaux efforts surtout dans le domaine commercial. Peut-être même qu'un stage spécial dans les bureaux de l'Office national du Commerce extérieur aurait une heureuse influence de documentation. Le Français, ayant besoin d'indications spéciales, devrait trouver au consulat la source de tous renseignements.

*Musée d'échantillons.* — Nous voudrions, par exemple, que soit constitué, dans chaque consulat, un musée spécial des productions du pays : échantillons, répertoires de maison, prix et tous renseignements complémentaires nécessaires.

D'autre part, les consulats recevraient, par les soins des chambres de commerce et des syndicats patronaux, l'échantillonnage de régions françaises, avec leurs prix et références. La comparaison des qualités, des modèles, des prix serait rapide et sûre.

*Représentants français agréés au consulat français.* — Nous préconisons aussi l'inscription, au consulat, des représentants français après références, sévèrement contrôlées par le consul.

Cette inscription ne serait acceptée que sur l'engagement formel pris par ce représentant de ne placer que des marchandises françaises.

On nous objectera qu'il y aura là une atteinte à la liberté du commerce : c'est une critique à négliger, les représentants accrédités au consulat étant de nationalité française.

*Le consul à l'étranger doit être le guide sûr du commerce français.* — Il faut que le consul devienne le pivot d'action de notre exportation et importation. Peut-être même serait-il profitable de nommer comme adjoints, comme chefs des services commerciaux d'anciens négociants ou des employés de commerce connus pour leurs connaissances techniques et pouvant répondre à certaines questions à déterminer.

De l'activité, de la valeur, du dévouement et de l'amabilité de ces fonctionnaires dépend le salut de la réorganisation économique de la France.

Une faute est aussi à éviter, c'est le changement de résidence imposée à nos consuls. Parlant la langue du pays, ils vont dans un autre, et, ne parlant pas toujours la langue des habitants de leur nouvelle résidence, ils n'ont plus de relations et ont perdu toute influence par l'isolement.



Leur rôle commercial peut avoir une force énorme, surtout entourés de conseillers du commerce extérieur, dont les services sont unanimement reconnus dans le commerce d'exportation.

*Urgence de reformer l'organisation.* — Si nous laissons les consulats dans l'état actuel, nous progresserons difficilement, et la substitution d'articles allemands *se fera par d'autres que par nous.*

Est-ce pour obtenir ce résultat que le meilleur sang français se répand sur les champs de bataille?

## VII

### IMPORTATIONS FRANÇAISES. QUELQUES EXEMPLES A MÉDITER

*Le moindre effort!* — En examinant avec impartialité les tableaux de nos exportations, on est vivement peiné de la situation française en face de l'étranger.

La théorie du moindre effort a fait de cruels ravages dans ce domaine. Elle a frappé l'attention de tous les hommes éminents de notre pays. Récemment dans une conférence, M. Georges Blondel faisait un tableau de notre état économique. Nous citons ses chiffres : « Depuis 20 ans, chez nous, l'importation augmente dans des proportions considérables, tandis que l'exportation est à peu près nulle. De 1890 à 1908, l'Allemagne a développé son commerce dans la proportion de 180 % ; les Etats-Unis de 112 % ; l'Italie de 107 % ; la Belgique de 83 % et la France de 43 %, y compris ses colonies, sans elles de 35 %. Nous avons depuis quelques années acheté à d'autres ce que nous produisons nous-mêmes, nous avons beaucoup moins vendu nos produits. »

*La Russie et notre place comme exportateurs.* — Pour appuyer les constatations de M. Georges Blondel, prenons des exemples typiques : En Russie, nous arrivons en cinquième rang, après la Chine.

Voici l'ordre des concurrents : Allemagne, Angleterre, Pays-Bas, Etats-Unis, Chine et France.

En 1905, les exportations allemandes étaient, sur la totalité, de 36 % ; en 1913, elles arrivaient à 52 1/2 %. Dans le même temps, les exportations françaises se chiffraient à 4 %, n'arrivant pas à dépasser 4 1/2 % en 1913.

Les tarifs douaniers sont les mêmes pour les exportations de tous pays, la distance, les délais de livraison peuvent influencer sur les ordres ; mais les Etats-Unis et la Chine font de sérieuses affaires en Russie, elles dépassent de beaucoup notre chiffre, elles nous démontrent que la distance est de peu d'importance pour les peuples méthodiquement organisés en vue du commerce d'exportation.

*Peu d'activité française au dehors.* — Cet exemple prouve le manque d'activité française. Nous ne recherchons pas assez les affaires au dehors, nous nous faisons ignorer, nous vivons sur notre acquis de bonne renommée, nous attendons le client et n'allons pas à lui. Il faut le dire, le redire, le répéter souvent.

*Nos colonies.* — Dans nos propres colonies, Tunisie, Algérie, Maroc, Indo-Chine, etc., l'Allemagne a trouvé des débouchés de plus en plus importants. En 1912, l'Indo-Chine a reçu 1.157.000 francs d'importation d'Allemagne, 150.000 francs de l'Autriche-Hongrie.

Si l'on constate que l'Indo-Chine est une colonie assimilée, ayant ses particuliers tarifs d'entrée, on voit l'importance de cette mainmise de l'étranger sur notre colonie.

En regard, la proportion des importations allemandes est beaucoup plus élevée dans l'Afrique équatoriale et l'Afrique occidentale. Ces colonies sont autonomes et ont par conséquent une force d'échange supérieure à celle des colonies assimilées.

En 1913, les importations germaniques ont été de 5 millions de francs en Tunisie, de 12 millions et demi en Algérie, de 18 millions au Maroc.

Pour cette dernière colonie, les Allemands, par une organisation méthodique, avaient monopolisé en partie la production du pays. Les établissements industriels, commerciaux, agricoles, avaient été multipliés : à Hambourg se trouvaient des entrepôts spéciaux pour les arrivages du Maroc (expéditions faites par les correspondants allemands).

Il est utile de donner ces exemples, pouvant exciter nos industriels, nos commerçants et agriculteurs à préparer la reprise du marché colonial. C'est là non seulement une œuvre d'intérêts, mais en même temps de dignité et d'influence de notre pays en face des Indigènes.

*La théorie du moindre effort doit disparaître.*

*Pas de voyageurs à grandes tournées.* — Nous ne formons pas de voyageurs à grandes tournées internationales, nos concurrents en ont formés, c'est encore une cause de leur succès.

\* \* \*

*Après la guerre, nos concurrents.* — Après la guerre, pris entre les Etats-Unis, l'Angleterre et différentes puissances neutres, notre industrie et notre commerce périliteront comme par le passé, si nous ne savons pas réagir. Les Allemands seront battus économiquement, mais la France ne verra pas de progrès dans ses transactions extérieures. La guerre aura servi aux amis ou aux indifférents dits neutres.

*Prenons nos dispositions dès ce moment.* — Pendant qu'il en est temps, recherchons les moyens utiles de réformer complètement notre régime et notre outillage économique.

Nous savons que la création d'organisme est difficile en ce moment, la guerre absorbe toutes nos pensées, elle absorbe aussi toutes les forces vives de la nation.

*Première étape.* — Il faut, et cela est pressant, refouler au dehors de nos frontières les barbares souillant notre sol.

Il faut aller les chercher dans leurs terriers et les poursuivre jusque dans leurs repaires. Pour que la victoire soit définitive, il faut que l'ennemi soit non seulement refoulé, mais battu chez lui. Peut-être à ce moment les Allemands comprendront-ils le crime de leurs maîtres, et l'inconscience de leur discipline à suivre et soutenir les criminels.

*Préoccupation* — Comment avec cette préoccupation générale songer à autre chose ! Comment ne pas laisser courir toutes nos pensées, vibrer toutes les fibres de notre être, comprimer les battements de notre cœur en songeant à ceux qui nous sont chers !

Comment ne pas songer à eux seuls, les combattants donnant leur jeunesse, leur sang pour la douce France et pour la paix générale !

— Nous comprenons, nous aussi, ces sentiments, cette abnégation de tous pour nos soldats.

*Ceux qui restent.* — Mais ceux qui restent ont néanmoins un autre devoir



en faveur des absents : c'est de préparer pour leur retour le bien-être et l'aisance.

Il est donc normal et urgent d'en rechercher les moyens, de jeter les bases de ce que nous devons faire, de dresser le programme de ce qui sera utile d'exécuter.

## VIII

### LA GARANTIE DE LA MARQUE D'ORIGINE

*Encore la marque d'origine.* — Parmi les problèmes qui se poseront et qui se posent impérativement, il faut compter dans les solutions heureuses les annexes du futur traité de paix.

Les désastres causés par la clause de la « nation la plus favorisée » imposée par Bismark en 1870 sont prouvés.

Il nous appartient de nous en souvenir et d'exiger que nos gouvernants prennent résolument toutes garanties contraires.

*Le régime de la porte ouverte.* — L'Allemagne, par le principe de la « porte ouverte », est chez elle partout, que lui importe que la maison soit au voisin, puisqu'elle s'y installe et, peu à peu, en chasse le propriétaire.

Récemment on a pu s'en convaincre au Maroc par la prise de possession du marché d'importation, d'exportation, et même le monopole des produits du sol, comme de la production industrielle.

*La protection de la France.* — Ce principe allemand doit être annihilé par des clauses sévères, la France doit protéger ses industriels, ses commerçants. Elle doit prendre les dispositions utiles à combattre l'envahissement et l'avitilissement de ses produits.

*Les lois dans les marques de fabrique et d'origine.* — Les lois et décrets sur les marques de fabrique et d'origine doivent être rigoureusement appliquées, l'Etat a le devoir d'en faire connaître, d'en propager l'économie ; les individualités, les syndicats de défense ont pour mission essentielle de faire respecter leurs marques et la provenance de leurs produits en portant la question devant les tribunaux (1).

*La protection de nos produits.* — Nous ne devons jamais oublier, comme le disait M. Fernand David dans un de ses rapports à la Commission de l'agriculture, « que la France est un pays dont la puissance économique « rentre expressément dans l'excellence de ses produits. Nous sommes donc « la nation la plus intéressée du monde à maintenir la protection de nos « produits. »

Cette appréciation est démontrée par les fraudes nombreuses faites à notre détriment dans le domaine industriel comme dans le domaine produits alimentaires.

La clause visant la garantie de nos marques ne doit pas être négligée, on en voit toute l'importance.

Elle sera la conclusion logique de la protection à obtenir par des tarifs spéciaux à nos ennemis.

---

(1) La question de protection des marques d'origine a été traitée avec maîtrise par M. Lucien Coquet, avocat à la cour d'appel de Paris. Son volume « Les Indications d'Origine et la Concurrence déloyale » est le vrai manuel de la question.

Eng. Rey, Paris. Un volume : 5 francs.

IX

LA NATURALISATION FRANÇAISE ET LE COMMERCE

*La naturalisation et l'espionnage.* — Depuis le début de la guerre, l'espionnage organisé a été découvert partout.

L'Angleterre comme la France, la Russie comme l'Italie, peuples d'Orient ou d'Occident, Amérique, Afrique, colonies de tous pays, aucun coin du globe n'a échappé et n'échappe à la pieuvre de l'espionnage allemand.

Il faut s'arrêter sur les moyens employés comme base par les Allemands.

*La déloyauté allemande en matière de naturalisation.* — Un des plus simples est la naturalisation. Mais cette naturalisation est illusoire, elle a pour but unique de s'assurer tous les avantages de la naturalisation sans *cesser d'être Allemand*.

Nul peuple n'a osé proclamer aussi cyniquement le mépris des règles internationales sur la naturalisation.

En effet la loi Delbrück (alors sous-secrétaire d'Etat), qui fut votée en 1912, dit textuellement : « *Ne perd pas sa nationalité d'Allemand* qui, avant l'acquisition d'une nation étrangère, aura obtenu, sur sa demande, de l'autorité compétente de son Etat d'origine, l'autorisation écrite de conserver sa nationalité. »

*Cynisme allemand.* — On voit tout le cynisme de cette disposition : permettre à tout Allemand d'obtenir, par la naturalisation dans un pays, tous les droits et avantages concédés aux nationaux : droit de prendre part à toutes les adjudications de l'Etat, des départements, des villes ; de bénéficier de tous les droits attachés aux commerçants.

Un article de la loi Delbrück *stipule* : « avant d'accorder cette autorisation, on devra consulter le consul allemand. »

*Le répertoire allemand de « ses naturalisés ».* — Le naturalisé doit être détaché de tous liens administratifs avec son pays. En Allemagne il est, au contraire, « catalogué » dans une division spéciale : commerce, industrie, finance, militaire, navale, etc., il reste Allemand.

*Avantages conférés par l'Allemagne à ses « nationaux naturalisés ».* — Les naturalisés s'étant soumis aux dispositions de la loi Delbrück sont dispensés du service militaire et, en France, ils bénéficient de la loi française du 21 mars 1905, article 12, astreignant les « naturalisés » à suivre la classe de leur incorporation jusqu'à leur 27<sup>e</sup> année seulement. Il y a bien les périodes de réserve et de territoriale, mais elles sont de peu d'importance comparativement aux avantages acquis par la naturalisation !

*L'âge des naturalisés.* — Si l'on voulait rechercher l'âge moyen des naturalisés, on verrait que toutes les mesures sont prises pour se servir de la France sans la servir.

*La nouvelle loi française.* — Cette duperie doit cesser. On a bien voté une loi à la Chambre visant les dispositions de notre naturalisation, c'est peu. Il faut reviser tous les naturalisés, s'enquérir de ceux qui soit directement, soit par leurs enfants ont combattu pour la France.



*Mesures énergiques.* — Quant aux autres, quel que soit leur âge, ils doivent être impitoyablement rejetés et invités à retourner dans leur pays.

*La question doit être internationalisée.* — Il ne faut pas de mesures transitoires, il est nécessaire qu'immédiatement après la signature du traité de paix et des annexes concernant l'importation et l'exportation, une conférence internationale soit réunie à Paris, pour reviser les conditions de naturalisation.

*En France.* — Pour la France, il y aura lieu de prescrire l'impossibilité d'être naturalisé Français si l'on a été naturalisé dans un autre pays.

Cette disposition évitera à des ennemis de 1914 de tourner la loi, ils ne pourront se faire naturaliser Français après avoir pris la nationalité suisse, espagnole, américaine ou autre!

*Base de la demande de naturalisation.* — Un autre principe général devrait être posé : pour aucune raison, nul être mâle ne pourra acquérir la nationalité française s'il n'a pas été inscrit sur les contrôles français de la guerre 1914-1915 et s'il n'a rempli effectivement toutes les obligations en découlant.

Pour les femmes ne pourront être admises à la naturalisation que celles démontrant que leur époux, fils, frères, gendre, petits-enfants n'ont pas porté les armes contre la France.

*Justification de dispositions.* — Les procédés mis en œuvre pendant quarante-quatre ans pour organiser la violation de notre territoire, pour surprendre notre bonne foi, endormir même notre vigilance, ces procédés, disons-nous, ne doivent plus se renouveler.

Il faut que nos enfants et arrière-petits-enfants soient garantis contre un cataclysme pareil à celui que nous vivons.

Le but ne sera atteint qu'en prenant de sévères dispositions contre l'espionnage et la mainmise sur nos affaires intimes soit politiques, soit industrielles, soit commerciales.

La révision de la naturalisation est grosse d'importance.

\*  
\* \* \*

*Le droit d'achat de propriétés par les naturalisés et étrangers.* — Le droit d'achat de toute propriété doit être soumis à des règles particulières, quel que soit l'usage auquel elle est destinée. Dans l'acte de vente, même de bail, pouvoirs d'inspection devraient être stipulés en faveur des autorités civiles et militaires.

Tout acheteur pris à construire des ouvrages pouvant servir à la guerre serait déchu de tous droits de propriété ou de droit de bail, expulsion faite immédiatement, ses biens confisqués.

*Notre confiance passée, ses conséquences.* — Si nos lois avaient prévu ces dispositions, les carrières de l'Aisne, les propriétés bordant les frontières françaises et belges, les entrepôts de bois de l'Est, les postes de télégraphie sans fil installés sur notre territoire par tous les espions allemands, toutes ces mesures n'auraient pu être prises par les Allemands vivant en France.

Avec un peuple dont les instincts de « rapacité et d'orgueil » tuent tous les sentiments humains, les lois draconiennes sont les seules qui conviennent ; à la fourberie des procédés, ayons l'énergie de proclamer franchement notre défense.

*Fortifions l'avenir!* — La crânerie dans les dispositions légales de notre pays cadrera d'ailleurs avec notre caractère fait d'honneur et de loyauté.

En 1870, Bismarck nous a imposé l'article 11 du traité de Francfort, qui était la ruine de notre commerce et de notre industrie.

En imposant cet article à la France, l'Allemagne savait bien qu'on lui imposait « de jouir du traitement de la nation la plus favorisée », soit du pays ami, la France avait des amis, l'Allemagne non! Pour elle, la nation la plus favorisée n'existait pas.

Par réciprocité de traitement, dans les dispositions annexes réglant la question économique, dans les mesures à prendre pour la jouissance des droits de naturalisation, nous devons montrer que nous ne voulons accorder aucun traitement de faveur à nos ennemis et que tous liens sociaux sont rompus.

L'Allemagne et ses complices ne doivent pas plus bénéficier de la clause de la nation la plus favorisée (que nous accordons seulement à nos amis) qu'ils ne doivent obtenir de faveur en transports, en droits d'entrée, en droits de propriété, en droits de naturalisation.

## X

### TRANSPORTS — VOIES FERRÉES — VOIES FLUVIALES — VOIES MARITIMES

Depuis longtemps la question des transports est posée.

*Ce qui a été fait.* — Est-ce à dire qu'aucune réforme n'a été faite? La critique serait injustifiée.

Mais s'il a été fait beaucoup, il reste encore beaucoup de perfectionnements à opérer. Il nous faut surtout savoir consentir les sacrifices pécuniaires nécessaires.

*La pratique allemande.* — Le gouvernement allemand avait su mettre d'accord les compagnies de transports par voies ferrées et fluviales, quand il n'a pas pris lui-même le monopole des services.

*Ce qu'il faut faire.* — Cette tâche incombe au gouvernement français. Nos fleuves sont très navigables, ils ne sont pas outillés sérieusement. Ils doivent l'être.

Des ententes doivent être conclues entre les compagnies pour faire cesser toutes rivalités préjudiciables à nos tarifs de transports, il est urgent de rendre ces tarifs plus réduits.

*Marine marchande.* — Notre pavillon disparaissait peu à peu des mers, notre marine marchande déclinait, pas un port où l'on ne constatait avec amertume la disparition de nos couleurs.

Est-ce insuffisance de direction, est-ce insuffisance de valeur, d'endurance de nos équipages? Non.

*La disparition de notre pavillon.* — Par la disparition de trafic, les tarifs, au lieu d'être dégressifs comme les créent la prospérité, étaient au contraire élevés pour faire face aux frais généraux.

*Les primes et leur but.* — L'Etat aura à étudier et à réformer le système des primes à la navigation pour qu'elles soient progressives au chiffre de transport.



Ce que le gouvernement doit accorder, ce sont des primes d'encouragement et non pas seulement des intérêts aux actionnaires.

Le champ est vaste dans les moyens d'expédier rapidement et économiquement nos matières premières, les objets ou denrées dont nous sommes tributaires de l'étranger. Le champ est vaste aussi pour l'expédition rapide et économique de nos exportations.

Les solutions de ce grave problème sont complexes, il y aurait présomption de notre part à vouloir les indiquer, même dans ses grandes lignes.

Mais nous ne saurions trop insister auprès des spécialistes pour que cette situation reçoive à bref délai les modifications nécessaires.

*Douanes.* — Les règlements de douanes sont mal connus, un véritable « maquis » les environne.

*Clarté dans les tarifs.* — Les tarifs doivent être plus clairs, plus précis. La question du poids brut et du poids net résolue d'une manière absolue.

*Poids net.* — Il nous paraît équitable que la taxation au poids net soit prise comme règle unique. La fraude peut se contrôler facilement et rapidement à l'arrivée en aménageant dans les gares de réception des salles destinées au déballage des marchandises.

*La rapidité des livraisons.* — La rapidité des livraisons a besoin d'être envisagée dans la réorganisation des douanes; on peut exiger cette rapidité en fixant les expéditions à transit direct.

Plus nous réfléchissons à la poussée d'activité qui s'ouvrira après la guerre, plus nous pensons qu'il y a urgence à ordonner de suite des réformes compatibles avec la vie moderne et en prévision des efforts à faire pour reprendre notre supériorité économique sur l'Allemagne et l'Autriche.

## XI

### LE CRÉDIT ET LES BANQUES

*Système allemand.* — Une des forces d'expansion industrielle et commerciale de l'Allemagne réside dans le concours qui lui a été prêté par les banques.

La facilité d'escompte a permis aux exportateurs de longs crédits à leurs acheteurs.

*Pratique dangereuse.* — Nous savons que c'est une pratique dangereuse pouvant entraîner les plus grands cataclysmes financiers, l'avenir nous donnera raison en Allemagne, comme nous l'avions déjà indiqué dans nos travaux de 1907.

*Ce que nous devons faire.* — Malgré cette réserve il ne s'ensuit pas que nous devons suivre, en matière de banques, les errements du passé, et sans entrer complètement dans les pratiques allemandes, nous avons à assouplir nos habitudes de crédit.

Combien de petits industriels, intelligents travailleurs, sombrent faute

de soutien par le crédit? Là, le système allemand peut être imité. Donnons un exemple de cette pratique :

A l'issue de la foire de Leipzig, les ordres reçus étaient toujours très nombreux. Pour certains industriels, ils prenaient une importance telle, qu'ils auraient été dans l'impossibilité de tenir leurs engagements sans un crédit immédiat.

Là intervenait le banquier. Le fabricant allait lui porter les ordres reçus; le banquier prenait lui-même les informations sur la solvabilité des acheteurs étrangers. Les renseignements étant bons, le banquier versait immédiatement le tiers des ordres remis au fabricant, lequel pouvait se procurer les matières premières à bon compte. Un mois plus tard, versement par le banquier d'un autre tiers pour aider au règlement de la main-d'œuvre.

Enfin, à la livraison des marchandises, après expédition, la facture était remise au banquier, devenant, par l'acceptation de la remise, responsable du paiement du client, et versait immédiatement le troisième et dernier tiers.

Chez nous, les capitaux ne vont qu'aux grandes entreprises, quand ils ne vont pas à... l'étranger.

Une réforme importante, urgente est à faire; le travail, la probité doivent entrer en ligne de compte dans la confiance du banquier.

Des facilités d'escompte et de renouvellement, étudiées avec soin, peuvent heureusement être réalisées.

*Banque au travail.* — L'Etat, lui aussi, doit aider au crédit au travail, il a son rôle d'initiative.

Comme le cultivateur l'industriel, le commerçant doivent avoir à leur disposition un organe identique aux banques de prêts agricoles.

*Avance d'installation.* — De même que le cultivateur trouve dans les caisses mutuelles des avances d'établissement, le petit industriel doit trouver des avances d'installation remboursables par échéances échelonnées ne donnant pour le prêt qu'un faible intérêt de l'avance. Nous verrions avantage à emprunter un peu à nos ennemis leur système d'avance sur garantie.

*Banque populaire.* — Quant à l'initiative privée elle pourrait organiser l'union de banques populaires, similaires à celles d'Italie.

Qui ne sait que l'Italie a résolu le problème financier tout entier par le développement de ses banques populaires!

Forts de l'aide gouvernementale, forts par l'union des banques populaires, forts des facilités procurées par les capitaux en dépôt, forts du concours précieux dû à des prêts d'installation, l'industriel, le commerçant trouveraient pour leur escompte un accueil plus bienveillant et plus pratique auprès des banques privées.

*Facilités pour la vente.* — La question du crédit est le nœud principal pour le développement de notre commerce intérieur comme du commerce extérieur.

Tout s'enchaîne, la solidarité des intérêts, comme des devoirs, prime tout.

Au moment où nous sommes tous unis dans la lutte à outrance contre l'envahisseur, sachons créer des rouages basés sur cette solidarité, sans laquelle nous ne pouvons que végéter.

Nous devons, au contraire, grandir et prospérer.

---



XII

**LES CAPITAUX FRANÇAIS DANS LES ENTREPRISES ALLEMANDES.**

*Les capitaux français ont aidé les Allemands.* — Dans le cours des tractations commerciales franco-allemandes, la démonstration a été faite : « les capitaux français ont grossi les capitaux allemands dans leurs entreprises. »

Ce sont là des considérations d'intérêt qui, hélas ! cadrent peu avec la morale et le patriotisme. En faisant appel aux sentiments peut-on espérer anéantir l'égoïsme de l'intérêt ? La réponse est difficile !

Les conséquences de prêts à l'industrie allemande furent graves pour notre pays :

*Les industries françaises à la recherche de capitaux.* — Les entreprises françaises manquaient de capitaux, celles d'Allemagne bénéficiaient de la richesse de la France, le *crédit allemand* s'appuyait sur le *crédit français*.

Une nouvelle orientation s'impose aux capitalistes français. Espérons que le devoir primera l'égoïsme et le bénéfice des intérêts.

Peu à peu les peuples véritablement humains s'unissent pour jeter bas le militarisme prussien.

Mais la tâche la plus lourde, la plus patiente, la plus longue ne se terminera pas avec la guerre.

\*  
\* \*

*La solidarité des puissances contre l'Allemagne.* — L'entente des grandes puissances aura à se consolider et à se soutenir pour la *lutte économique*.

*Le patriotisme et les capitaux : les capitaux français aux entreprises françaises.* — Après l'arrêt de la production que nous subissons du fait de la guerre, un afflux considérable d'affaires se produira pour ramener le cours normal de la vie des nations.

Si l'industrie française a les qualités de direction que le monde entier se plait à lui donner, si l'ouvrier français reprend, par l'organisation de l'apprentissage dans tous les domaines, ses qualités de technicien, ces deux forces auront besoin de capitaux immenses.

Les capitaux français devront donc être mis au service des entreprises françaises.

*Les capitaux français et nos alliés : l'aide financière à nos alliés.* — Ce n'est pas tout. Nous aurons encore à consolider nos liens de combat, dans le domaine économique, avec les peuples alliés ; à leurs entreprises les capitalistes français auront encore pour devoir de coopérer.

*Association internationale : grandes entreprises internationales avec nos alliés.* — Que l'on réfléchisse à la force de combat qu'auront les peuples unis et solidaires pour abattre l'Allemagne et ses complices, que l'on réfléchisse à la force que procureront à nos amis et à nous de formidables associations de capitaux mises au service de leurs entreprises.

*L'Allemagne se défendra.* — Que l'on ne s'y trompe pas, l'Allemagne, par ses méthodes, par sa ténacité, par la force de sa natalité, — un peu décadente cependant, — essaiera de tous les moyens pour reprendre son prestige économique.

*Par l'union et la solidarité des capitalistes l'Allemagne sera battue.* — Mais la solution sera *négative* si la solidarité continue des capitalistes français s'exerce en faveur des entreprises françaises, et si des associations internationales sont formées entre les producteurs alliés pour débarrasser le marché mondial des éléments germaniques.

Peu à peu isolées, l'Allemagne et l'Autriche auront perdu les facilités d'exportation de leurs produits; leurs nationaux surtout bénéficieront de cette production, mais il manquera les bénéfices.

*Le retrait de concours des banques allemandes.* — Le système d'affaires des Allemands reposant pour la plus grande part sur la participation du banquier, l'industriel ne pouvant plus travailler n'aura plus de papier à escompter ni de primes à l'exportation, de là une victoire définitive dans le domaine économique comme dans le domaine militaire.

*Faveur des capitalistes aux Français.* — La mentalité du capitaliste français doit se conformer à la situation nouvelle. Plus d'achats d'actions allemandes, plus d'intérêts dans les entreprises allemandes. Plus de ces ententes permettant aux Allemands de venir contrôler nos organisations d'usines ou d'établissements métallurgiques.

Là est le suprême salut.

### XIII

## LE CONSOMMATEUR ET LES MARCHANDISES ALLEMANDES

*Devoir du consommateur : éducation à faire.* — L'action défensive ne doit pas se borner aux points que nous venons de préciser.

Le consommateur a, lui aussi, un grand devoir à observer par la discipline dans ses achats : 1° en n'accordant sa confiance qu'aux maisons françaises; 2° en réclamant et en s'assurant qu'on lui livre bien soit des marchandises françaises, soit tout au moins des marchandises non seulement du pays d'origine de nos amis, mais ayant leur *marque de fabrique*. C'est une éducation spéciale et nouvelle à laquelle devront s'exercer les consommateurs s'ils ne veulent pas, par leur négligence, favoriser les « traquenards commerciaux allemands ».

*Encore la marque d'origine et de fabrique.* — Pour faciliter cette éducation il est urgent, et nous revenons sur la question, que la marque d'origine et de fabrication soit clairement indiquée et garantie par nos lois nationales et internationales.



XIV

APPRENTISSAGE ET ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

*La main-d'œuvre française.* — Notre première pensée de réorganisation économique doit aller vers la main-d'œuvre. Hélas! ils seront tombés nombreux les bons ouvriers, pris dans le sens général.

Les jeunes gens vont les remplacer. Mais pour prendre l'outil, il faut une préparation suffisante, il faut posséder le tour de main, il faut savoir assembler différentes parties disparates pour en faire une pièce unique, il faut, en plus, avoir le goût de son métier.

*Apprentissage et contrat.* — Pour former de bons apprentis, il faut rénover la pratique du contrat d'apprentissage et assurer par des clauses légales la continuité de l'engagement, que nous voudrions voir obligatoire. Il ne faut plus que le contrat puisse être rompu entre un apprenti et un patron au profit d'un autre patron, celui-ci bénéficiant des leçons et des sacrifices du premier.

Nous devons rechercher la formation d'ouvriers d'élite, là est la base d'une bonne production.

Mais nous insistons : l'apprentissage doit être garanti par le contrat liant les deux parties; il doit être le même pour l'ouvrier, l'employé, et même le cultivateur.

*Ouvriers, employés et voyageurs!* — Si nous devons posséder des ouvriers habiles, nous devons également former un véritable corps de voyageurs, représentants, employés, vendeurs, comptables, etc...

*L'enseignement technique.* — Sur les moyens de développer l'enseignement professionnel, en dehors de l'atelier, du magasin ou du bureau, nous n'y reviendrons pas; tout a été dit, rien n'a été fait.

Aujourd'hui il faut aboutir, se servir dans chaque région; des organismes existant, en créer où il en manquera. Mais ne cherchons pas à solutionner le mal avec un seul type d'organisation. Cherchons la souplesse d'application dans ce qui existe. La perfection viendra après.

*Le patron et l'apprentissage.* — L'apprentissage est surtout affaire patronale. Le patron ayant su constituer une équipe de bons techniciens voit ses affaires prospérer. Celui ne possédant que d'inaptes ouvriers perd sa clientèle, les travaux n'étant pas recevables. Le patron a donc un intérêt primordial à laisser, chaque semaine, quelques heures à son apprenti pour suivre des cours théoriques complétant les leçons pratiques prises sous sa direction à l'atelier, au magasin, au bureau.

*Le rôle des syndicats patronaux dans la question!* — Les syndicats patronaux, d'accord avec les chambres de commerce, peuvent jouer un très grand rôle dans cette réorganisation en faveur de la valeur professionnelle. Ils peuvent aider à la constitution de commissions mixtes d'apprentissage, surveillant l'application des contrats, assurant le recrutement. Les exemples abondent : Lyon pour la rénovation de la soierie; Limoges avec sa chambre des métiers; Creil, avec son cercle spécial d'apprentis, etc., etc.

Les syndicats peuvent subventionner les œuvres de propagande, créer des concours primés, assurer aux meilleurs apprentis des bourses de voyage à l'étranger, etc., etc.

Le champ d'action est vaste, il peut être productif de résultats merveilleux.

*Les mutilés de la guerre.* — La rééducation des mutilés de la guerre apportera un appréciable appoint de main-d'œuvre dans certaines professions. C'est là pour ces vaillants une œuvre sociale du plus haut intérêt que celle consistant à leur apprendre un métier.

*Expérience lyonnaise.* — Sur l'initiative de M. le sénateur Herriot, maire de Lyon, qui a créé la première école de ce genre, les expériences ont donné d'heureux résultats : 300 hommes de cette catégorie : « les grands blessés », sont installés dans deux écoles spéciales et apprennent un métier : cordonnier, sellier, peintre, relieur, menuisier, dactylographe, etc., etc. Les demandes sont si nombreuses que l'on ne peut répondre à toutes. Ce mouvement est intéressant à tous les points de vue.

*Avantages de la rééducation professionnelle des mutilés de la guerre.* — Ayant un métier en main, nos blessés ne seront pas la proie du désœuvrement avec toutes ses conséquences : découragement, révolte, alcoolisme..., etc.

Jouissant d'un salaire normal, égal à celui de leur collègue de travail, nantis de la petite pension de réforme, ils pourront non seulement vivre heureux, mais encore devenir valeur productive pour la nation.

Tels sont les points principaux pouvant faciliter notre suprématie industrielle :

Reprise de l'usage du contrat d'apprentissage; organisation de l'enseignement technique;

Rééducation professionnelle des mutilés de la guerre.

## XV

### LA PROPAGANDE A L'ÉTRANGER — VOYAGES — REPRÉSENTATION — CATALOGUES CONDITIONS DE VENTE, ETC.

*Nos exportations à l'étranger.* — L'écoulement des produits de la manufacture est également à reprendre. Il peut surtout se résoudre par la bonne volonté, ou plutôt la volonté de l'exportateur. Dans ces notes nous avons fait quelques critiques. Dans nos travaux antérieurs nous avons essayé d'esquisser tous les défauts incombant à nos pratiques (1).

*Les avis et conseils qui devraient être suivis.* — On ne saurait trop s'appesantir sur cette question et suivre avec attention les conseils donnés par les organismes officiels.

Nous nous faisons donc un devoir de citer les dossiers communaux du 10 avril 1915.

\*  
\* \*

*Les critiques chez nos amis les Russes à méditer.* — Par lettre adressée à l'Office national du Commerce extérieur, M. Grenard, consul de France à Odessa, insiste sur les raisons déterminantes du faible développement du commerce français en Russie... nous en reproduisons les passages les plus saillants :

---

(1) Voir notre ouvrage : « En Allemagne », 1911. Un fort volume, par Aug. Bessé, 2<sup>e</sup> édition. Prix : 5 francs.



« Dans la dernière assemblée générale de la section odessoise de la chambre de commerce russo-française, qui vient d'avoir lieu sous ma présidence, un des membres les plus distingués de nationalité belge, a proposé que le comité ouvre une enquête à l'effet d'établir les véritables raisons qui se sont opposées jusqu'à présent au développement du commerce français en Russie et l'ont empêché d'y prendre une place en rapport avec la capacité de production de notre pays et la bonne renommée de sa fabrication.

« Il a exposé qu'il croyait pouvoir attribuer en partie cette situation peu favorable à l'insuffisance des *catalogues et des échantillons* envoyés par la plupart de nos maisons, à leurs habitudes de ne pas livrer au domicile de l'acheteur, ou tout au moins *franco* port russe; à leurs exigences trop strictes en matière de paiements, au mauvais *choix de leurs intermédiaires*. »

Les catalogues français, à de rares exceptions près, sont trop vagues.

« La parcimonie et la mesquinerie des échantillons, fournis le plus souvent par nos maisons, ne sont pas moins critiquables. Si l'on veut que l'agent se rende compte de la marchandise, l'apprécie et soit à même de la faire connaître à la clientèle, il faut que les échantillons soient d'assez grandes dimensions, assez nombreux pour être au besoin distribués, qu'ils représentent les différentes manières et qualités qu'ils offrent, qu'ils aient un aspect engageant et n'aient pas l'air de rebutis.

.....  
.....  
« En matière de paiement, sans suivre les Allemands dans toutes les facilités qu'ils accordent, il y a lieu de faire des conditions plus larges que le font les Français. Il y a beaucoup de commerçants russes qui sont solvables et méritent confiance. Il suffirait de s'informer sérieusement sur leur compte auprès des banques locales, de l'Office national du Commerce extérieur, du consulat de France, etc....

*Très important.* — Les mêmes organes peuvent éclairer l'exportateur sur les agents à employer. Trop souvent il s'adresse à des individus sans moyens et sans honorabilité, ou à des Allemands qui recherchent la représentation française pour supprimer leur concurrence ou la réduire au minimum. C'est ainsi que l'orateur, désirant introduire en Russie trois produits français, écrit directement à leurs fabricants, qui l'informèrent que la vente de leurs articles pour la Russie était réservée *exclusivement* à des maisons allemandes de Berlin, de Leipzig et de Breslau...

*Visite de la clientèle.* — « Enfin, il serait nécessaire que les chefs de maison ou leurs hommes de confiance voyageassent plus souvent en Russie pour se faire connaître de la clientèle et la connaître eux-mêmes, pour se rendre compte des habitudes locales du commerce et des moyens de se créer des relations et de les étendre. Les rares qui viennent habituellement, sans savoir la langue, visitent en coup de vent un ou deux clients, passent comme un coup de vent de Pétrograd à Moscou et à Odessa et s'en vont en déclarant qu'il n'y a rien à faire. Il y faut plus de patience et de temps, ne pas craindre de s'arrêter dans les centres de deuxième et même de troisième ordre et de pénétrer jusqu'aux usines les plus reculées. »

\*  
\* \*

*Ces observations doivent être généralisées.* — Ces observations s'appliquent à tous les centres d'exportation, elles sont répétées journellement dans tous les rapports d'attachés commerciaux, de consuls, de conseillers du commerce extérieur de la France et de tous les amis de notre pays établis à l'étranger.

*Mesures urgentes à prendre.* — Pour amener le succès et faire tomber toutes critiques il y a deux parties différentes :

1° Appliquer aux apprentis du commerce un enseignement théorique, une instruction générale et des données pratiques méthodiquement tracées par un contrat d'apprentissage;

Par l'apprentissage commercial nous aurons les éléments d'un corps de voyageurs, de représentants; les jeunes gens voulant arriver à cette situation apprendront les langues étrangères, ne négligeant pas l'étude de la géographie commerciale, les notions de droit commercial international, le dessin linéaire et de perspective, etc.;

2° L'industriel, le commerçant ayant créé un comptoir de représentation devra aider le représentant en allant l'appuyer par des visites à la clientèle.

La propagande générale pourrait se faire par des voyages collectifs organisés par les syndicats patronaux de chaque spécialité ou profession.

Il est certain que cette propagande peut paraître coûteuse, mais le nécessaire est d'aboutir.

*L'union des petits industriels.* — Nous voudrions même que les petits industriels puissent faire représenter leurs maisons dans ces tournées de propagande; la chose sera possible quand les industriels seront tous inscrits à la Fédération générale à fonder pour lutter contre les empiètements de la Ligue nationale des industriels et commerçants allemands, dont nous avons parlé.

*Publicité.* — Toute cette propagande, appuyée par des catalogues bien faits, bien illustrés, précisant bien les prix (marchandise rendue *franco* de tous droits au lieu de destination), rédigés dans la langue du pays, imprimés sur papier de luxe.

*Rapports commerciaux par les agents représentants.* — De plus, il est urgent que les représentants puissent envoyer et faire confirmer par leurs maisons les plus minimes commissions, qu'ils soient stylés pour envoyer des rapports, des modèles, et toutes indications sur les goûts et les désirs de la clientèle.

Ce sont des moyens très simples demandant surtout de l'union entre les intéressés d'une même industrie, de la volonté dans leur application.

Il faut agir, et pour agir il faut avoir préparé l'action, c'est le but que nous nous sommes proposé en publiant ces notes.





## CONCLUSIONS

**Lois de garantie nouvelles.** — Depuis l'ouverture des hostilités, le gouvernement français a pris de légitimes mesures contre les commerçants allemands, autrichiens, turcs.

Il a fait voter des lois de garantie pour les intérêts français.

Des dispositions ont été édictées pour les actes de naturalisation.

La même politique économique a été élaborée en Russie, en Angleterre.

Après les traités de paix, que restera-t-il de ces dispositions? Les unes seront tournées, les autres tomberont en désuétude, et la situation, en fait, deviendra la même qu'avant les hostilités.

A moins que :

**Nous sachions nous souvenir et mettre à profit les leçons de l'expérience.**

**Observations faites avant la guerre et voyages d'étude.**

— Depuis longtemps nous étions frappés du travail d'envahissement économique de l'Allemagne; c'est ce qui nous poussa à organiser en 1907, 1908, 1909 des voyages d'étude à travers quelques-unes de ses villes.

Notre pensée était de faire voir, observer, comparer, discuter la différence des procédés de travail allemand avec les nôtres.

Les voyages organisés ne furent pas des excursions d'amateurs, mais des voyages soigneusement préparés et basés sur l'étude des rouages industriels et commerciaux par des visites d'usines, bureaux, entreprises, de représentations, de sièges de coopératives, docks de Hambourg, foire de Leipzig, grandes expositions, etc., etc.

Combien d'observations nous ont remplis de tristesse; nous avons décrit nos impressions dans une étude impartiale. Nous aurions voulu que ces pages écrites simplement, sans recherche littéraire, soient lues et commentées par un grand nombre d'industriels et commerçants. Aujourd'hui encore, elles peuvent rendre quelques services. Le public, mal renseigné, a souvent critiqué les exordes des gens d'action; c'est là une erreur que nous ne voulons pas, pour notre part, souligner avec insistance.

Le devoir commande, les critiques doivent passer au dernier plan quand elles sont basées, comme celles-ci, sur l'ignorance et le manque de réflexion.

\*  
\* \*

**Nouveau régime dans nos rapports avec l'Allemagne.**

— Nous allons appliquer à l'Allemagne le régime qu'elle-même nous a imposé en 1870. Elle ne jouira plus du traitement de la nation la plus favorisée à elle réservé par le traité de Francfort. Les traités de commerce avec clauses de faveur seront pour nos amis.

Si la diffusion des crimes commis en dehors des lois de la guerre, déjà si dures, sont bien connues des neutres, l'Allemagne sera encerclée par la haine ou l'indifférence du monde entier. Il suffira d'être Allemand pour déterminer la méfiance.

Saurons-nous profiter de la situation exceptionnelle qui nous donnera la victoire et la sympathie du monde?

**Continuons « l'Union sacrée ».** — Nous l'espérons, si nous savons continuer « l'Union sacrée » observée depuis la guerre, et détruire l'hostilité

existant entre le capital et le travail. Cet état a causé un préjudice très grave à notre développement industriel.

D'autre part, en matière d'exportation, nous avons continué à vivre sur la renommée de notre vieille enseigne, attendant derrière le comptoir le client, au lieu d'aller à lui.

Mais arrêtons là ces critiques !

Pour reprendre notre place dans le monde, des mesures énergiques sont nécessaires. Elles ne doivent pas être l'œuvre d'un jour, mais se succéder, se perfectionner, devenir une œuvre de patience et d'efforts, de méthodes et de volonté.

**Tâche gouvernementale.** — Le Gouvernement a sa tâche marquée ; nous tous, Français, avons aussi la nôtre.

Les pouvoirs publics auront à se préoccuper de multiplier les voies ferrées, de creuser des canaux, d'outiller nos fleuves, d'organiser l'exploitation de la houille blanche. A l'étranger, il aura pour tâche de réorganiser les consulats en en faisant, au moins pour la plus grande partie, des bureaux de renseignements commerciaux, avec annexes, ouverts à tous les français intéressés.

Ces annexes porteront spécialement sur l'installation de musées d'échantillons, services de catalogues, tarifs de l'industrie indigène, etc.

Il sera sage, également, de créer, pour ces utiles fonctionnaires, l'élévation de classe, sur place, pour éviter les déplacements d'un pays à un autre, où la langue n'est naturellement plus la même.

**Représentants français.** — Enfin, au Consulat, devraient être inscrits les représentants français officiellement accrédités, après enquête sur la probité et la valeur du candidat.

L'agrégation du représentant serait accordée seulement après l'engagement à ne vendre que des produits français ou assimilés par nos traités.

Ces quelques exemples fixent l'importance de la tâche gouvernementale.

\* \*

**Tâche de l'initiative privée.** — L'initiative privée a également une tâche très importante. Le cadre restreint de notre étude ne nous permet pas d'en développer chaque point.

Là, encore, nous signalons quelques exemples.

Dans le domaine financier, il nous paraît urgent de reviser l'organisation des banques, d'établir de nombreuses succursales à l'étranger, celles-ci offrant, à l'avenir, plus de souplesse au crédit industriel et commercial. Le financier lui-même, ayant le patriotisme de ne placer ses capitaux que pour le développement des affaires françaises, et ensuite de nos alliées, contre l'Allemagne.

**Les syndicats patronaux et leurs devoirs généraux.** — Les fédérations et syndicats patronaux auront à s'unir dans la recherche des moyens utiles pour la transformation de certaines industries ; la création de nouvelles, monopolisées jusqu'à ce jour par l'Allemagne ; suivre avec soin les désirs de la clientèle, dans les teintes, les largeurs, la forme et la couleur des emballages, les conditions de ventes, etc.

Prendre les dispositions pour visiter et faire visiter souvent les pays étrangers, assurant ainsi l'introduction des produits français. Dans certaines industries, étudier la constitution de stocks permettant la livraison rapide des ordres.

Aux Chambres de commerce, Fédérations et Syndicats patronaux, incombera la mission de favoriser et de subventionner l'apprentissage régulier et l'enseignement professionnel complémentaire. Il est nécessaire que l'industrie possède de bons ouvriers, de bons employés. Sous l'impulsion



active de ces syndicats, de petites expositions régionales pourront montrer les produits de la région, des musées d'échantillons ouverts aux acheteurs.

On pourrait suivre les pratiques officielles des concours nationaux agricoles, qui ont lieu chaque année en France, à tour de rôle; chaque région aurait son exposition générale. De grandes foires pourront être également envisagées.

Une tâche très délicate incombe encore aux Fédérations et Syndicats patronaux: c'est l'étude des rapports avec les Fédérations ouvrières et la volonté d'établir les plus cordiales relations entre le Travail et le Capital. Elles ne pourront exister que par des rapports réguliers entre les deux Fédérations patronales et ouvrières.

**Tâche morale de tous les Français.** — Cependant, toutes les dispositions que nous avons résumées n'aboutiront qu'à un régime transitoire — entre la situation « d'avant » guerre et celle « d'après » si des réformes morales ne complètent pas les dispositions prises.

**La famille.** — En effet, nous avons laissé beaucoup trop « tomber l'esprit et la vie de famille ». La grande loi du travail paraissait en décadence. L'alcoolisme ravageait les meilleurs éléments de notre race. Le plaisir immédiat, la jouissance prenaient le pas, pour les jeunes gens, sur l'ambition d'arriver lentement, mais sûrement, à une situation sociale meilleure que celle de leurs parents.

**Les recommandations.** — La recommandation dans tous les domaines semblaient compter comme services acquis dans les prises d'emploi, et malheureusement aboutissait à créer l'injustice et le découragement.

Plus d'apprentissage pour les enfants, le gain immédiat réclamé par les parents, telle est la cause première de la disparition de l'ouvrier d'élite, qu'il fallait remplacer par des ouvriers étrangers. Il faut revenir à la conception ancienne, les parents doivent mettre en main de l'enfant, un métier, gage de vie et d'indépendance.

**La Mère au foyer.** — Par dessus tout, la mère à l'usine, au magasin, au bureau! Comment pouvait-elle diriger, fermer le caractère, développer l'éducation des enfants?

Tous ces points doivent être réformés, la France doit reprendre son rang social dans la civilisation.

**La famille base de la société.** — La famille est la cellule de toute société bien organisée, elle doit être disciplinée, dirigée. Le sentiment de dévouement, de devoir, ne peut prendre de bonnes assises que par elle. Sans la préparation morale de la mère, sans ses conseils de tous instants, l'enfant, trop souvent, dévie de son devoir envers la société, envers lui-même.

**Nos droits et nos devoirs.** — Nous aurons aussi à nous refaire une conception plus exacte de nos droits et de nos devoirs, et ne pas nous reposer entièrement sur l'État dans tous les actes sociaux qui sont l'apanage de l'initiative privée.

**La jeunesse.** — Enfin, nos jeunes gens devront reprendre les vieilles traditions du Tour de France, effectuer même quelques séjours à l'étranger.

Si nous savons faire revivre les traditions de l'ancienne famille française, ayant le culte de « La Maison » du foyer, si nous savons reconstituer la famille unie, solidaire, grossir notre fonds d'épargne, au lieu d'entretenir le tenancier de comptoir, si nous savons fuir l'estaminet et ses consommations frêlées, abandonnant le cabaret pour la bibliothèque, nous aurons fait un grand pas dans la revivication de notre belle France.



C'est la jeunesse qu'il faut fortifier dans le sentiment du devoir, dans l'amour du travail, dans l'esprit d'initiative.

**Développons l'instruction pratique.** — Mais pour atteindre ce but, il faut en faciliter les moyens, par les éléments d'une instruction primaire pratique, par l'apprentissage bien organisé, par le développement technique à tous les degrés ouvert à toutes les professions industrielles, commerciales, agricoles. Constituer enfin des groupements pour aider au développement complémentaire de l'instruction primaire prise à l'école.

Ces mesures sont autant administratives que morales, elles demandent le concours de toutes les bonnes volontés; mais à elles seules elles peuvent préparer la France nouvelle.

**Tolérance et souvenirs.** — La guerre a consacré la « tolérance », l'union de tous; après la guerre nous devons maintenir ces vertus. Nos discussions intestines profitent à l'étranger, elles éloignent souvent des œuvres sociales comme de l'administration, des dévouements, des valeurs, des volontés. Nous ne prétendons pas que les luttes politiques sont terminées, mais peut-être l'union dans les tranchées aura créé une ère de courtoisie (dans les rapports et les discussions) qui rendra les batailles politiques moins âpres, surtout plus dignes!

C'est en coordonnant les efforts du gouvernement, des groupements, des familles, que nous pourrions amener la prospérité du pays, reconstituer le patrimoine national, assurer pour tous la tranquillité, la vie normale dans le travail et la liberté.

Plus heureux que nous, espérons-le, nos enfants et petits-enfants ne vivront pas l'époque douloureuse que nous vivons nous-mêmes, mais qu'ils apprennent et sachent bien; que souvent les crimes commis par nos ennemis leur seront rappelés. Il faut qu'ils étudient, méditent et se souviennent de l'histoire de cette guerre de 1914-1915. Nous ne leur inculquerons pas la passion de la guerre, mais nous devons élever leur âme très haut, dans l'amour de la patrie.

**Discours de M. Paul Deschanel.** — M. Paul Deschanel, dans un admirable discours, a rendu sur ce sujet le sentiment intime de tous les bons Français, d'abord en flagellant de son ironie la Kultur allemande, puis en précisant la constatation de la criminelle attaque dont est victime notre pays. « Quel homme sensé, en n'importe quel pays du monde, sur n'importe quel point du globe, oserait soutenir que la Prusse, je ne dis pas depuis 1870, je ne dis pas depuis Iéna, mais depuis les origines, depuis le Brandebourg, n'ait pas toujours eu pour industrie maîtresse la guerre. C'était le mot de Mirabeau, il était vrai avant lui, il est resté vrai après.

Et quel homme sensé, en n'importe quel pays du monde, sur n'importe quel point du globe, oserait soutenir que la France, depuis 15 ans, n'ait pensé qu'à cela ?

Hélas ! elle a pensé à autre chose ! par générosité soit ! Elle pensait si peu à la réalité qu'elle n'a pas songé à organiser les pouvoirs publics en temps de guerre ! La France a été trop souvent la proie des sophismes qui courent le monde depuis trois mille ans et dont tant de grands peuples ont été les victimes ; le médecin qui diagnostique le mal est celui qui crée le mal ; le pilote qui montre l'écueil est celui qui fait surgir l'écueil, parce qu'on déteste la guerre, il faut détruire l'institution de la guerre, l'armée, les armements ! Ah, la leçon, cette fois, servira-t-elle ? »

Nous avons donné cette citation pour appuyer plus fortement sur l'idée d'inculquer à nos enfants, de génération en génération, l'histoire de cette guerre préparée et voulue par nos ennemis.



En attendant la fin, avec pleine confiance, méditons le passé, et si nous vivons surtout du présent, pensons à l'avenir. Suivant que nous le voudrons et le préparerons, il sera sombre ou clair pour nos enfants.

\*  
\* \*

Trompés dans nos sentiments d'amour de l'humanité ; dans notre réorganisation économique, nous avons le droit d'être sévères pour nos ennemis. Les mesures que nous prendrons n'atteindront jamais le sommet de bassesse et d'hypocrisie dont nous avons été les victimes.

La discipline allemande caporalisée jusqu'à la suppression de la pensée individuelle, essaiera encore de répandre sa « Kultur » pour aider à la reprise de son ancienne prépondérance. Soyons sans inquiétude, la France saura infuser à ses enfants un nouveau sang, une nouvelle activité. La peur de la force a pu aider l'Allemagne dans son développement. L'amitié des peuples, pour notre pays, le remettra à son rang de puissance économique, si nous savons nous plier à une discipline raisonnée, concevoir une direction et la suivre. Savoir poursuivre un but.

Le flambeau civilisateur de notre France, est toujours le guide sûr des peuples, il porte au loin par ses rayons les joies de la beauté, de la bonté, du dévouement, de l'abnégation. La France a su se faire aimer elle n'a pas cherché à se faire craindre, mais elle a su se défendre, elle a su vaincre.

En nous découvrant respectueusement devant ceux tombés dans la bataille, faisons à leur mémoire le vœu de contribuer à la grandeur de la Patrie par le travail, l'étude et la volonté.

**AU DRAPEAU !**  
**et VIVE LA FRANCE !**

AUG. BESSE.



